



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT
(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
Transfert de ressources réelles aux pays en développement)



**SOIXANTE-DIX HUITIÈME RÉUNION
WASHINGTON, D.C. – OCTOBRE 12, 2008**

DC/S/2008-0058(F)

Le 12 octobre 2008

Déclaration de

**Monsieur Salaheddine Mezouar
Ministre de l'Économie et des Finances du Royaume du Maroc**

**Pour l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana,
la République Islamique de l'Iran,
le Royaume du Maroc, le Pakistan et la Tunisie**

Déclaration de

**Monsieur Salaheddine Mezouar
Ministre de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc**

Au nom du Groupe constitué de l'Afghanistan, l'Algérie, le Ghana, l'Iran, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie

**78^e Réunion du Comité du Développement
Washington, le 12 octobre 2008**

Je voudrais tout d'abord, au nom du groupe que je représente, remercier notre Comité pour avoir inscrit à l'ordre du jour de cette 78^{ème} session du Comité de développement (CD) des thèmes qui constituent des défis pour l'ensemble de nos pays à savoir les effets du changement climatique, les développements économiques récents et leurs impacts sur la croissance et la lutte contre la pauvreté ainsi que la question de la voix et la participation, qui permettra d'instaurer une meilleure gouvernance au sein du Groupe de la Banque Mondiale (GBM).

1 Les développements économiques récents et leurs impacts sur la croissance à long terme et sur la lutte contre la pauvreté: le rôle de la Banque mondiale et du FMI dans la protection des vulnérables

La tenue de cette session de notre CD intervient dans un contexte particulier marqué par un environnement international extrêmement difficile caractérisé par la conjugaison des effets néfastes de deux crises majeures (i) une crise financière qui s'est traduite par la faillite de grandes institutions financières et (ii) une crise alimentaire qui a eu d'importantes incidences négatives sur de nombreux pays en développement (PED).

L'effet combiné de ces deux crises a rendu critique la situation économique mondiale qui devrait encore ralentir au 2^{ème} semestre de 2008. Selon les dernières prévisions internationales, la croissance mondiale devrait ralentir à environ 3% et ne devrait se redresser progressivement qu'à fin 2009.

Crise financière

Les USA ont été au centre de cette crise qui a débuté avec l'éclatement de la crise des "subprimes" liée aux carences du marché hypothécaire américain et qui a eu comme conséquence la faillite d'institutions financières majeures dont la recapitalisation a nécessité un important soutien public et une charge supplémentaire pour le contribuable.

Cette crise a contribué grandement à l'assèchement des liquidités avec un fort ralentissement de l'activité économique américaine. Ces turbulences financières et leur propagation à l'Europe se sont traduites par une chute des principales bourses mondiales. Ces développements font craindre que l'économie mondiale tombe dans une phase de récession.

A l'évidence, l'impact de cette crise a été ressenti différemment selon les pays. Ainsi, si les économies européennes, en raison des turbulences actuelles, subissent déjà un ralentissement économique prononcé, les PED ont été jusqu'à présent épargnés. Il est à craindre, toutefois, que ces pays et particulièrement les pays émergents subissent le contre coup du ralentissement économique en raison à la fois du risque d'assèchement des flux de capitaux dont ils ont bénéficié jusqu'à présent et de la baisse prévisible de leurs exportations du fait de la contraction de la demande internationale.

Nous estimons, également, que de tels développements pèseront davantage en terme de pressions inflationnistes sur les PED et notamment sur les économies émergentes en raison d'une part des prix élevés et volatiles des matières premières et des denrées alimentaires et du coût du crédit, d'autre part.

Cette crise financière trouve ses origines dans la faiblesse de la réglementation et son échec à faire face aux prises de risques excessifs et les pratiques spéculatives favorisées jusque là par un système qui a été soumis à la logique de rentabilité financière à court terme.

Aujourd'hui, il devient clair que les mesures au coup par coup comme celles adoptées au cours des derniers mois et visant la recapitalisation, via des fonds publics, d'importantes institutions financières privées ne peuvent pas suffire et que seule une solution systémique pour traiter l'ensemble des causes profondes et une refondation totale du système financier international pourront restaurer son fonctionnement normal.

Dans ce cadre, nous estimons que les propositions d'amélioration des règles prudentielles, des principes comptables et des pratiques de transparence qui ont été déjà annoncées, gagneraient à être débattues également avec les pays émergents. De plus, les rôles des agences de notation sur lesquelles repose le système financier mondial devront être repensés pour permettre une plus grande surveillance publique.

En outre, nous estimons nécessaire un renforcement de la transparence des marchés financiers et appelons par conséquent les autorités prudentielles nationales à collaborer davantage pour anticiper, gérer et résoudre les tensions financières. Nous considérons, également que les organismes internationaux, tels le FMI et la banque des règlements internationaux, doivent jouer pleinement leur rôle en vue d'atténuer les tensions entre la responsabilité nationale et les répercussions internationales des politiques nationales. Enfin, les institutions financières internationales doivent, également faire preuve d'une plus grande implication en matière de surveillance et de supervision du système financier international.

Crise alimentaire

Les turbulences financières actuelles ne sont pas les seules menaces qui pèsent sur les perspectives de l'économie mondiale. Un défi tout aussi grave menace nos économies. Il s'agit en l'occurrence de la flambée que continuent de connaître les cours des matières premières, notamment des denrées alimentaires qui ont atteint des seuils inégalés; avant d'amorcer récemment une tendance baissière notamment pour ce qui est des produits pétroliers.

Cette augmentation des cours s'explique en grande partie par les pratiques spéculatives ayant contribué grandement à la formation des prix et par les effets du changement climatique sur la production agricole de nombreux pays, l'utilisation de certaines cultures alimentaires pour la production des biocarburants ainsi que l'augmentation des coûts de production qui résulte du prix élevé des fertilisants et de l'énergie.

3. Nous estimons, de même, qu'en plus de l'essor des besoins des économies émergentes, les marchés financiers ont également contribué à l'augmentation de la volatilité des prix des matières premières et des denrées alimentaires qui sont devenues des produits financiers dérivés utilisés à outrance pour améliorer la diversification et la rentabilité des portefeuilles des opérateurs sur le marché financier.

Nous convenons que l'impact du renchérissement des prix des produits alimentaires, s'il risque d'être limité pour les pays développés dont les dépenses alimentaires constituent une faible proportion des revenus des populations, il sera extrêmement sévère pour les populations des PED qui consacrent une large part de leurs revenus à leur alimentation. La vulnérabilité de ces populations notamment en milieu urbain, à défaut de systèmes de soutien étatique adapté, a déjà conduit à de graves troubles sociaux.

Cette flambée des prix conjuguée à la crise financière actuelle risque d'hypothéquer sévèrement les récents progrès de développement réalisés par les PED en matière de réalisation des ODM où des millions de personnes risquent de replonger dans la pauvreté menaçant gravement la sécurité et la stabilité de ces pays.

Il est à noter que face à la flambée des prix des denrées alimentaires, la production agricole globale comporte actuellement des contraintes liées à la superficie des nouvelles terres susceptibles d'être mises en culture, aux investissements publics et privés nécessaires à l'accroissement de la productivité agricole et à l'amélioration de l'utilisation des facteurs de production, lesquels sont déterminants dans l'augmentation de la production et la productivité agricoles et peuvent ainsi atténuer les risques d'augmentation des prix de ces produits.

Dans ce cadre, il est impératif, à notre sens de remédier à la vulnérabilité de ces pays en appuyant leurs efforts pour assurer leur sécurité alimentaire à long terme qui nécessite notamment l'adoption d'une approche différente de l'agriculture.

Dans cette perspective, nous appelons les banques de développement et les organismes spécialisés des Nations Unies à inscrire leurs actions dans le renforcement de la sécurité alimentaire de ces pays à travers le développement de leurs agricultures qui nécessite des investissements supplémentaires et une révision des modes d'intervention. Ainsi, un appui doit être consenti afin de dynamiser la production et les rendements agricoles, d'améliorer les systèmes d'irrigation et de renforcer l'infrastructure régionale qui peut dynamiser le commerce régional en matière de produits agricoles.

Dans ce cadre, nous ne pouvons que déplorer l'échec des négociations pour conclure le cycle de DOHA en 2008 en raison du désaccord sur les mécanismes pour protéger les marchés des PED contre la hausse des importations des produits agricoles.

II. changement climatique : Cadre stratégique pour le Groupe de la Banque mondiale

Eu égard à son impact sur le développement économique et social en particulier des PED, le changement climatique (CC) représente un défi majeur qui nécessite une action urgente et concertée de la part de la communauté internationale. En effet, si aucune action n'est entreprise dans ce domaine, le CC risque d'annihiler les gains de développements difficilement réalisés par de nombreux PED.

Ces PED, qui sont les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, sont particulièrement vulnérables au CC en raison notamment de leurs fortes dépendances des ressources naturelles sensibles au climat. Ces pays situés en Afrique subsaharienne, en Asie du sud et en Amérique Latine, subissent durement les effets négatifs des CC qui se traduisent par des pertes énormes aux niveaux des productions agricoles, de graves problèmes de santé de leur population ainsi que la raréfaction des ressources en eau.

Dans ce cadre, nous reconnaissons que l'expérience acquise par la Banque en matière d'actions visant l'adaptation au CC et l'atténuation de ses effets lui permettra de jouer un rôle central pour promouvoir une architecture financière propice.

Ainsi, nous souscrivons totalement aux principes directeurs du Cadre stratégique pour le changement climatique (CSCC) qui guidera l'action de notre institution dans le domaine du CC et lui permettra de traiter de front les enjeux du CC et du développement dans le cadre d'une collaboration avec, en particulier, le système des Nations Unies. A cet égard, nous estimons nécessaire que cette collaboration soit inscrite dans le cadre d'un partage des rôles et des responsabilités en tenant compte des compétences, des avantages comparatifs et de l'expertise de chaque partenaire de développement.

En vertu du principe de “responsabilité commune et différenciée ” et de la feuille de route de la Conférence de Bali, nous estimons fondamental que la formulation de ce CSCC puisse amener la Banque à définir de façon précise les actions à entreprendre pour fournir aux PED un appui financier adéquat, une assistance technique appropriée et adaptée aux besoins de ces pays.

Dans ce cadre, et dans un souci d'équité, nous exhortons les pays développés, principaux responsables des émissions de gaz à effet de serre, à apporter un appui financier conséquent pour soutenir les efforts des PED tant d'atténuation que d'adaptation au CC. A cet égard, il nous semble impératif que la banque poursuive ses efforts pour explorer les voies et moyens d'augmenter la disponibilité des ressources concessionnelles à travers les instruments existants, les financements de crédit carbone et les nouveaux produits dérivés en matière d'assurance contre les risques climatiques.

Nous invitons la Banque à privilégier, également, les actions d'adaptation au CC qui jusqu'à présent n'ont pas bénéficié de l'attention nécessaire et ce à travers la définition d'actions concertées et la mise en place de financements appropriés. Nous attirons l'attention de la Banque sur la nécessité de rendre prévisibles et stables les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions préconisées dans sa stratégie.

Nous sollicitons la Banque à appuyer les initiatives de nombreux pays à revenu intermédiaire qui ont pris le pari de mettre en place de nouvelles stratégies nationales en matière de développement des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique et au niveau de leurs secteurs agricoles.

Dans ce contexte, et pour permettre d'atténuer les effets de la crise financière, de la crise alimentaire et des impacts du CC, il est primordial que la voix de ces pays soit davantage perçue et entendue au niveau des différentes instances internationales pour pouvoir mieux défendre leurs intérêts.

III. le renforcement de la voix et de la représentation des PEDT au niveau du GBM

Nous saluons les efforts des équipes de la Banque et du Conseil d'administration qui ont permis d'aboutir à l'élaboration du package prévoyant (i) le doublement des voix de base, (ii) l'ajustement des parts d'adhésion, (iii) l'accroissement du pouvoir de vote des pays de la catégorie II à l'IDA, (iv) l'ajout d'un troisième administrateur pour représenter les pays de l'Afrique Sub-saharienne au Conseil, (v) le renforcement de l'efficacité de ce Conseil et de sa gouvernance interne, (vi) le renforcement et la promotion de la réactivité des PEDT sur les questions du développement, (vii) la mise en place d'un processus transparent de sélection du Président de la Banque mondiale ainsi que (viii) la réforme de la voix à la SFI.

Nous soutenons la proposition visant le doublement des voix de base et nous appelons la Banque à ce que cette proposition, conjuguée à la révision qui sera effectuée au niveau des parts, renforce davantage le pouvoir de vote des PEDT au niveau du GBM permettant ainsi à cette catégorie de pays de mieux faire entendre leurs voix au sein de notre institution. A cet effet, nous exhortons la Direction de la Banque ainsi que le Conseil d'administration à effectuer cette révision des parts en procédant à une sélection appropriée de critères et d'indicateurs en rapport avec le mandat de développement du Groupe de la Banque.

Parallèlement à cette révision, nous invitons la Banque à conduire une évaluation précise des incidences du package proposé sur le pouvoir de vote de chacun des pays.

Nous accueillons avec satisfaction la proposition d'ajouter un troisième administrateur pour représenter l'Afrique sub-saharienne au niveau du Conseil qui permettra de renforcer assurément la voix et la participation des pays africains. A ce titre, nous estimons approprié de continuer à mener des réformes afin de renforcer l'efficacité du Conseil de la Banque et d'améliorer sa gouvernance interne.

En outre, et pour renforcer et promouvoir la réaction des PEDT sur les questions du développement, nous exhortons, la Banque à mettre en œuvre davantage d'efforts pour décentraliser ses activités au niveau local et adopter les procédures nationales des PEDT pour mieux promouvoir les projets et programmes financés par la Banque.

La réalisation de cet objectif se concrétisera aussi à travers le recrutement davantage de cadres ressortissants des PEDT notamment dans des postes de haute direction. De même, nous soutenons la mise en place d'un mécanisme transparent pour la sélection du Président, basé sur le mérite et dont le processus de sélection permettrait ainsi à l'ensemble des pays membres de présenter des candidats.

Vu son impact direct sur le développement du secteur privé des PED, le renforcement de la voix des PEDT à la SFI demeure à notre sens indiqué.

Conscient qu'à l'instar du processus de réforme engagé par le FMI, le plan de la Banque mondiale constitue une première étape d'une réforme globale visant le parachèvement de la parité entre les deux catégories de pays, pays développés et PEDT d'autant plus que la mission première du GBM demeure la lutte contre la pauvreté.